

**Projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire :
L'AMDES presse Québec de se mobiliser pour redresser l'école publique montréalaise**

Montréal le 10 mars 2016 – Lors du dépôt de son mémoire en commission parlementaire cet après-midi, l'AMDES a lancé un cri du cœur en faveur du redressement de l'école publique montréalaise.

Comme l'a déclaré la présidente de l'AMDES, Hélène Bourdages : « Nous adhérons aux grands objectifs du projet de loi qui propose une réorganisation des structures en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et une nouvelle concertation entre d'une part les écoles et centres et d'autre part, la commission scolaire. Ces objectifs sont-ils bien servis par les mesures contenues dans le projet de loi ? Difficile d'en être complètement certains, mais il vaut mieux un pas timide dans la bonne direction que l'inaction. En ce sens, nous avons des modifications à proposer pour s'assurer que chaque intervenant joue le rôle approprié en fonction de ses compétences, de son expérience et de l'apport qui doit être le sien et qu'on dépasse les vœux pieux quand il est question de concertation. »

Au-delà des structures, **l'école publique montréalaise est en souffrance**, c'est le constat que les directions, directions adjointes et gestionnaires administratifs font au quotidien.

- Montréal reçoit à elle seule près de 60 % des élèves provenant de l'immigration, des vagues d'élèves en classes d'accueil année après année.
- Les deux tiers des enfants du primaire et 85 % de ceux du secondaire proviennent de milieux défavorisés, 29 élèves sur 32 dans une classe !
- La situation est pire au secondaire parce que le secteur privé draine les élèves dans ses établissements.
- Montréal accueille aussi la clientèle vulnérable d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage provenant d'autres territoires, souvent des cas lourds.
- À cela s'ajoutent les défis liés à la francisation, aux ententes particulières interministérielles, à une situation financière fortement déficitaire, au parc immobilier vétuste, etc.

« Montréal fait face à une situation extrême qui commande de façon urgente des interventions vigoureuses et coordonnées. Voilà pourquoi nous demandons la mise en place sans délai d'une table de travail, une sorte de taskforce, entièrement dédiée au redressement de l'école publique montréalaise », a indiqué Mme Bourdages.

Sous le leadership énergique du ministère de l'éducation, elle devrait regrouper les représentants de tous les ministères et organismes concernés (santé, immigration, solidarité sociale, travail, etc.), les représentants des commissions scolaires, des associations professionnelles œuvrant sur le terrain, les représentants des parents, etc. Son mandat serait entre autres de coordonner les efforts, d'accompagner les changements prévus au projet de loi, d'apporter des solutions durables au problème de financement et de gestion des ressources matérielles, d'évaluer l'impact des importantes coupures de services professionnels, bref de mettre en œuvre tous les moyens requis pour assurer la réussite scolaire des élèves montréalais.

Pour lire le [mémoire de l'AMDES](#)

À propos

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire regroupe 450 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Tous les membres y œuvrent comme directions d'école ou de centre, directions adjointes ou gestionnaires administratifs. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.

- 30 -

Pour renseignements : Catherine Escojido 514.927-8807 catherine@escojido.com